

Réformer l'apprentissage mais pas à n'importe quel prix !

Si le système actuel de l'apprentissage doit assurément évoluer pour gagner en lisibilité et en efficacité, les négociations autour de la réforme de l'apprentissage font peser des risques importants sur les établissements de la Conférence des présidents d'université (CPU). A l'heure de la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, et de l'enjeu de l'accroissement des places offertes aux jeunes bacheliers généraux, techniques et professionnels, engageons-nous collectivement dans un cercle vertueux où la formation par apprentissage post-bac accélère l'ascension sociale, lutte contre le chômage et renforce l'adéquation entre les compétences des jeunes et les besoins des entreprises.

La CPU appelle le gouvernement, les branches professionnelles ainsi que les régions, à une prise de conscience de l'enjeu social majeur que représente la formation par apprentissage dans l'enseignement supérieur. C'est par l'apprentissage que l'on fera accéder avec succès plus de 50% d'une classe d'âge à un diplôme d'enseignement supérieur, ce qui reste le premier rempart contre le chômage, rappelons-le. De plus, au-delà du diplôme, par l'intégration professionnelle progressive que cette modalité de formation apporte, l'apprentissage accroît notablement l'employabilité des diplômés et donc leur insertion professionnelle.

Plébiscité par les entreprises et les étudiants, nombre d'universités et d'écoles ont fait de l'apprentissage un levier central de leur politique de formation, dans leurs IUT mais aussi en licence, diplôme d'ingénieur ou master, certains établissements accueillant jusqu'à un quart de leurs effectifs sous statut d'apprenti.

Répondre aux enjeux de l'employabilité, c'est aussi prendre en compte les territoires et les bassins d'emplois et de recrutements. Beaucoup d'établissements ont acquis une expérience réelle en la matière et ont développé une offre de formations répondant aux attentes de leurs bassins économiques.

L'organisation de l'apprentissage présente des insuffisances auxquelles il faut remédier : le nombre total des apprentis plafonne à 400 000, même s'il progresse dans le supérieur ; la transparence est nécessaire pour s'assurer que les fonds aillent bien à l'apprentissage ; il faut mieux répondre aux attentes des entreprises en les impliquant davantage dans la définition des offres de formation.

Des mutations structurelles sont donc nécessaires pour que les comportements évoluent et que les liens de confiance entre les acteurs se renforcent. **Pour la CPU, c'est une gouvernance responsable qu'il s'agit de promouvoir afin de préparer à l'emploi et anticiper efficacement les mutations économiques et les métiers de demain, et pour cela il nous faudra nous reposer encore plus sur** le lien entre formation et recherche qui caractérise nos établissements.

Parcours d'excellence, moins développé dans de nombreux pays qu'en France, l'apprentissage dans le supérieur est une formidable vitrine qu'il faut continuer à développer. Prenons garde que le résultat des discussions en cours ne se traduise pas par la fermeture potentielle de 20 000 places dans le supérieur. Nous appelons le gouvernement à faire le pari inverse : créons 20 000 places d'apprentis à tous les niveaux de l'enseignement supérieur pour les jeunes de notre pays dans les 4 ans à venir. Nos établissements y sont prêts.